

Projet Pédagogique

de

l'Accueil Périscolaire des Arènes

N° de déclaration DDCSPP	0400249AP000222-E01
Public accueilli	6 ans à 11 ans (classes de CP à CM2)
Capacité d'accueil	Matins : 36 places Soirs : 90 places
Horaires d'ouverture	Matins : 7h20-8h20 Pause méridienne : 11h50- 13h50 Soirs : 16h30-18h30
Equipe pédagogique	Directeur pédagogique : ALAUX Fabien (BPJEPS) Animateurs : BOURGUEDIEU David (BAFA) , ALBY Nathalie, MONDON Laurence (BAFA), FLEURIOT Sandrine (BAFA) , GAUYAT Léa (BAFA)
Lieu d'accueil	Ecole des Arènes
Spécificités de l'accueil	<ul style="list-style-type: none"> ● Goûter fourni ● Accompagnement Pédagogique Complémentaire (APC) ● Un suivi en cantine (prise de repas, comportement, etc...) ● Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (mardi, jeudi)

Monsieur Régis Gelez, Maire de la ville de Saint Vincent de Tyrosse, met à disposition des familles des accueils périscolaires sur les trois écoles publiques de la ville.

L'Accueil périscolaire est donc organisé par la municipalité de Saint Vincent de Tyrosse et géré par le Pôle Education Enfance Jeunesse, sous la responsabilité de Monsieur Sébastien Bousquet, Directeur du Pôle Education Enfance Jeunesse (PEEJ) et de Madame Catherine Guillon Bareyt, Coordinatrice des Accueils de Loisirs.

Modalités de fonctionnement :

Les inscriptions se font en ligne via le portail famille. Les modifications sont possibles jusqu'au vendredi 23h59 de la semaine précédente.

Dans la semaine, les enfants sont accueillis en fonction des places disponibles.

Le 07.81.67.33.79 est à disposition des parents pour joindre l'équipe pédagogique en cas de modifications de dernières minutes.

Les parents peuvent également se rendre au Pôle Education Jeunesse pour tous renseignements ou par téléphone au 05.58.77.77.40.

L'accueil est facturé à l'heure selon le quotient familial de la famille, toute heure entamée est due.

Lorsque que Mr ALAUX Fabien ne peut être présent sur les accueils, Mr BOURGUEDIEU David est désigné comme personne référente.

En cas d'urgence, Mr ALAUX Fabien est en capacité de se rendre sur les lieux de l'accueil rapidement.

Trois salles d'activités sont dédiées à l'accueil périscolaire au sein de l'école. Elles sont aménagées et équipées de manière à respecter les rythmes et l'autonomie de chacun (coins jeux, lecture, activités ...)

Des espaces supplémentaires sont toutefois partagés : bloc sanitaire, salle de motricité, cour, bibliothèque.

Objectifs :

Ceux-ci découlent directement du PEDT municipal, établi par la ville de Saint Vincent de Tyrosse en concertation avec les différents acteurs éducatifs locaux.

- Favoriser le vivre ensemble
- Favoriser la participation active des enfants dans leurs loisirs (leur laisser le choix des activités)
- Proposer des activités adaptées à ce type d'accueil et aux rythmes des enfants
- Privilégier les activités ludiques, l'autonomie et permettre le droit à ne rien faire
- Proposer des activités complémentaires à celles proposées à l'école

Rôle de l'animateur :

- Accueillir chaque enfant en respectant son rythme dans un espace adapté et aménagé.
- Assurer la transition famille/école dans un climat rassurant qui facilite la séparation d'avec le parent.
- Proposer des jeux et activités, ludiques et variées permettant les arrivées et les départs échelonnés.
- Assurer le passage d'infos entre la famille et l'école.

Déroulement des accueils :

Le matin :

7h20 : ouverture de l'accueil

Les enfants arrivent de manière échelonnée dans un espace aménagé au préalable par les animateurs. Les enfants ont le choix d'aller dans deux lieux différents en fonction des activités proposées (jeux de société, jeux de construction, dessin, salle de jeux, bibliothèque).

C'est un temps important pour le passage d'information entre les familles et l'équipe d'animation. Un animateur est présent pour accueillir l'enfant et le parent puis faire le pointage de la tablette.

A la fin de l'accueil, les enfants sont accompagnés soit dans la cour auprès des enseignants soit en classe (CP / CE1) en fonction de la météo.

La pause méridienne :

11h50 – 13h50 : Deux services sont organisés, à la sortie des classes, les 5 classes allant manger se rendent directement devant le réfectoire accompagnées de l'enseignante. Tandis que les 5 autres classes sont récupérées par l'équipe d'animation dans les classes.

Un animateur est présent dans le réfectoire à chaque service, de manière à rappeler les règles de vie et assurer un repas dans de bonnes conditions.

Différents projets sont en cours sur l'école, ils sont mis en place durant la pause méridienne car c'est le temps de la journée où il y a le plus d'enfants (Presque la totalité de l'effectif école) : le club anti-pollution, le projet jardin, le projet expression, le projet Sport, ...

Des activités sont mises en place en rapport à des thématiques (le respect de l'environnement, la confiance en soi, l'épanouissement, ...). Les enfants sont sensibilisés au respect de ce qui les entoure (espace, personne, matériel, locaux) par le biais d'activités (anti-pollution, récupérateur d'eau, décoration intérieur et extérieur, travail en groupe, ...).

Le soir :

16h : Arrivée du directeur afin d'aménager les salles et préparer les listings enfants.

16h15 : Arrivée d'un animateur pour aider à la préparation du goûter.

16h30 : les animateurs sont devant les classes.

Les animateurs vont récupérer les enfants dans les classes. Chaque animateur à deux classes attitrées. Les enfants récupèrent leurs affaires et passent aux toilettes par classe. Chaque classe a un WC réservé. Lavage de mains, puis les groupes (CM / CE / CP) se retrouvent dans les 3 salles utilisées par le centre pour le temps du goûter.

Après l'appel, le directeur vérifie que les enfants éventuellement absents de l'accueil ont bien été récupérés par les familles. Si besoin il téléphone à chaque famille concernée.

Le temps de goûter est organisé par groupe afin de respecter un maximum les affinités entre enfants et le rythme de chacun. Les animateurs présentent les aliments puis gèrent le service en fonction du groupe (self, service à table, animation, niveau sonore).

Le temps de goûter est un temps d'échanges entre animateurs/enfants mais aussi enfants/enfants. Il permet de faire un point sur la journée et de présenter les activités du soir.

Tous les mardis et jeudis, Bourguedieu David, animateur référent sera détaché de l'accueil pour intervenir sur le projet Contrat Local Accompagnement Scolaire.

Au moins deux activités sont proposées par soir, en concertation avec les enfants. Le but étant de proposer des activités souhaitées par les enfants, sans aucune obligation de participer, l'enfant qui le souhaite peut-être en temps libre ou en activité calme de manière autonome (même si nous assurons toujours une surveillance).

Un second appel est effectué à 17h35.

Le directeur de l'accueil est chargé de l'astreinte si besoin au-delà de 18h30.

Les départs animateurs et enfants se font de manière échelonnée. A noter que si nécessaire, en fonction du nombre d'enfants et afin de respecter les taux d'encadrements, le départ des animateurs peut être différé.

ALAUX Fabien : 16h / 18h30

BOURGUEDIEU David : 16h15 / 18h30

GAUYAT Léa : 16h30 / 18h

FLEURIOT Sandrine : 16h30 / 18h

ALBY Nathalie : 16h30 / 17h45

MONDON Laurence : 16h30 / 17h30

